

vacille déjà dans ses opinions radicales. L'appréhension de violences regrettables, l'opposition absolue du clergé au mouvement populaire lui commandent de sérieuses réflexions. Il regrette déjà la violence de ses discours antérieurs.

Morin comme Lafontaine déplore davantage la tournure tragique des événements. Lafontaine après le combat de St Denis accourt supplier lord Gosford de convoquer les chambres afin de tenter un dernier effort de pacification. Lord Gosford refuse et part pour l'Angleterre. Sir John Colborne le remplace et commence la sauvage répression dont l'histoire pour la honte des armées anglaises a conservé le triste souvenir. Il dépose une plainte personnelle aux autorités militaires contre Morin, et demande son arrestation pour crime de haute trahison. Morin, persuadé par des amis fidèles de se dérober aux poursuites de la police militaire, se réfugie quelque temps chez M. A. Godbout, ancien député de l'Isle d'Orléans à la Chambre en 1834. Alexis Godbout sera plus tard le premier registrateur du comté de Dorchester.

Peu après Morin, qui n'est pas en sûreté à la Canardière, chez Godbout, se réfugie à Montmagny chez son cousin, le notaire Morin, qui lui ressemble étrangement et qui est très lié avec lui. Une tradition de la famille Morin veut qu'Augustin-Norbert se soit réfugié dans une "cabane à sucre" de St-François, où le notaire Morin, chaque jeudi, lui apporte lettres et journaux et lui fait connaître la situation politique. Les agents de Colborne, soupçonnant la présence de Morin dans ces parages, voient d'un mauvais œil ces visites fréquentes du notaire Morin, et le suivent à la dérobée. On ne peut jamais cependant découvrir le lieu de cachette du lieutenant de Papineau. Par un procédé aussi simple qu'ingénieux, le notaire Morin arrivé à la lisière du bois, chausse ses raquettes contrairement à l'usage habituel, c'est-à-dire en ajustant la tête des dites raquettes derrière lui, et de cette façon il dépiste ses poursuivants. (1)

Aussitôt qu'il apprend le prochain départ de Colborne pour l'Angleterre, Morin revient clandestinement à Québec. Comme il arrive au sommet de l'escalier de la rue Buade, un ami le rencontre immobile, les yeux tournés vers le port où un navire commence à s'ébranler: "Vous ici!" dit l'ami québécois. "Oui, répartit Morin, et désignant le paquebot du gouverneur qui sort de la rade: "Il part et moi, je reviens." Quelques jours après, Morin se constitue prisonnier, mais l'accusation de haute trahison portée par Colborne lui-même est si peu fondée que le procureur-général ne veut pas même tenter de le prouver. Morin se remet à la pratique du droit et loue un bureau à l'encoignure des rues Desjardins et Donnacona.

(1) Plusieurs amis intimes de Morin vont ainsi le visiter. M. Godebert Lavergne, de Montmagny, Monsieur Louis Blanchet, père de l'Honorable J. G. Blanchet, longtemps député de Lévis à la Législature et premier orateur à la Chambre des Communes, après la Confédération. M. F.-X. Morin, sir Etienne-Pascal Taché, qui d'après Béchard, un des biographes de Morin, a été son principal protecteur.